

Responsable de secteur H/F

Technicien territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-713

Localisation du poste : Versailles 78000

Direction concernée

PERSONNELS SERVICE
RESTAURATION

Service concerné

PERSONNELS SERVICE
RESTAURATION

Catégorie du poste

B

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales :

Encadrement du personnel de service sur les sites scolaires et les bâtiments

municipaux (agents d'entretien)

- Etablir les prévisions annuelles d'activités et de moyens
- Evaluer et décider des priorités d'activités au regard des différentes alternatives
- Organiser et répartir les tâches en relation avec les directeurs d'établissements
- Assurer la mise en place du personnel sur les sites
- Assurer conseil, soutien et appui technique aux chefs d'équipe tout en sachant déléguer
- Définir et mettre en oeuvre des processus et procédures
- Contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité
- Assurer un suivi administratif des absences (maladies, congés, retard, fiches d'aptitude...etc.)

Participation à la gestion des ressources humaines

- Participer à la définition du besoin en recrutement et à la définition des profils de postes
- Participer aux entretiens de recrutement
- Accueillir et accompagner les nouveaux arrivants pour assurer leur intégration
- Evaluer l'ensemble des agents de son secteur sur la base des objectifs fixés et des résultats attendus
- Définir les besoins en formations pour les responsables d'équipe et les agents d'entretien
- Participer à la gestion de carrière de l'ensemble des agents d'entretien et de restauration de son secteur

Suivi de la restauration scolaire

- Mettre en place la méthode HACCP sur les différents sites et contrôler son application
- Apporter ses conseils pour la mise en valeur de la prestation (assiette, environnement, accueil)
- Réaliser des comptes rendus d'activité 4. Inspection des travaux d'entretien et d'hygiène
- Planifier et contrôler la mise en oeuvre des travaux d'entretien, en collaboration avec le responsable de service.
- Etablir des comptes rendus si besoin
- Contrôler la qualité de la maintenance et l'hygiène des locaux
- Veiller à l'application des mesures de précaution lors de la manipulation des produits et matériels

Suivi des commandes de produits et matériels d'entretien

- Suivre et contrôler les commandes de produits d'entretien, en fonction des besoins réels
- Contrôler l'inventaire, la conformité et le renouvellement des matériels en collaboration avec les responsables de la logistique et les responsables d'équipe

Information et conseil en interne :

- Assurer l'interface avec les centres de loisirs et les directions scolaires
- Communiquer et partager les informations avec les chefs d'équipe ou avec l'ensemble des agents

- Accompagner les agents en matière de techniques d'entretien, de respect des normes HACCP et sensibilisation aux risques professionnels

Missions ponctuelles :

- Participation à la commission de restauration
- Participation à l'élaboration de supports de communication

Votre profil

Formation**Formation :**

- Niveau Bac
- Permis B requis

Expérience :

Oui

Savoir-faire :

- Encadrer / Animer une équipe (encadrement d'une équipe de proximité)
- Travailler en équipe
- Établir un diagnostic
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
- Mettre en oeuvre des procédures et des règles
- Transmettre des connaissances (apporter des réponses de 1er niveau en matière de ressources humaines notamment)
- Savoir planifier
- Mobiliser et animer (animer des réunions de service)

Savoir être :

- Qualités relationnelles
- Disponibilité
- Rigueur, réactivité
- Goût du contact et sens du service public
- Discrétion et confidentialité

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste**Cycle de travail :**

Poste en 39h

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%

Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)